



Association
suisse des
paraplégiques

Rapport annuel 2004



Aide à l'entraide
pour les paralysés médullaires

Sur la **bonne voie**

Thomas Troger,
Dr en droit,
directeur



2004 fut une année de consolidation et de stabilisation sur la voie engagée. Grâce à une équipe rodée de collaborateurs, à un comité central prévoyant, à ces clubs en fauteuil roulant agiles et engagés, à de nombreux membres actifs et d'innombrables personnes œuvrant à titre bénévole ou honorifique, nous avons atteint nos objectifs et les avons même largement dépassés.

Étant donné que les autres membres de la direction procéderont dans les comptes rendus qui suivent à un tour d'horizon spécifique à leur domaine pour l'année sous revue, j'aimerais, en guise d'introduction au rapport annuel 2004, faire quelques remarques générales au sujet de l'Association suisse des paraplégiques. C'est pourquoi je renonce à citer ici nommément les activités ou événements marquants.

Direction

L'Association suisse des paraplégiques, en sa qualité d'association faîtière des paraplégiques médullaires, est gérée selon des méthodes de gestion modernes. Un

plan directeur, un profil d'activité clair, des secteurs d'activité, des stratégies coordonnées, des feuilles de stratégie fixant les stratégies centrales, des directives de conduite et une gestion de la qualité sont tout autant utilisés que de très récents outils de mise en œuvre de la stratégie, tel le «tableau de bord équilibré» (Balanced Score Card). Il va de soi que la conduite par objectifs avec fixation concertée des objectifs (MbO), des entretiens réguliers avec les collaborateurs ainsi qu'un système électronique de conduite du personnel font partie de l'ensemble et que les propositions et réclamations sont consignées par écrit. Cela est

Direction
Kantonsstrasse 40
6207 Nottwil
Tél. 041 939 54 00
Fax 041 939 54 09
asp@paranet.ch
www.paranet.ch/asp

nécessaire pour faire face aux exigences croissantes des membres. Qualité et humanité sont requises.

L'Association suisse des paraplégiques peut satisfaire à ces deux aspects par un management clair, une sélection scrupuleuse de tous ses collaborateurs (selon des critères humains et profes-

qui s'identifie intensément à l'Association suisse des paraplégiques, ce qui est extrêmement réjouissant. Durant l'année sous revue, la fluctuation a été inférieure à 5%, ce qui montre bien que les collaborateurs se sentent à l'aise à l'ASP. Des collaborateurs satisfaits fournissent des services de plus grande qualité et exercent ainsi un impact direct et immédiat sur la satisfaction des clients. En outre, l'Association suisse des paraplégiques peut compter sur plusieurs centaines de bénévoles qui se mettent régulièrement à disposition dans le cadre de vacances ou comme aides lors de manifestations sportives ou de cours de sport. À cela viennent s'ajouter d'innombrables bénévoles dans les 27 clubs en fauteuil roulant, si bien qu'au total c'est environ 1500 bénévoles qui peuvent être mobilisés.

Offre sur mesure

Lorsqu'un paraplégé quitte l'hôpital au bout de cinq à neuf mois, après une rééducation initiale réussie, une nouvelle vie commence. L'existence en fauteuil roulant s'accompagne que diverses difficultés qui peuvent

être purement administratives, toucher aux problèmes techniques de transport, à la santé ou être d'ordre social, voire sociétal. C'est là que l'Association suisse des paraplégiques déploie ses effets, en offrant, par le biais de ses cinq départements, des prestations de service très larges, en constant développement.

Institut de conseils sociaux et juridiques:

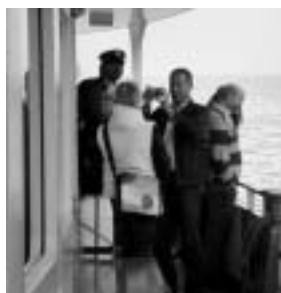
Des conseils professionnels prodigués par des avocats sur des questions sociales et de droit (ayant un lien avec la paralysie médullaire).

Institut d'orientation profes-

sionnelle: Orientations sur le développement professionnel et une rapide intégration profes-



sionnelle. L'activité de conseil débute à l'hôpital, au chevet même de l'intéressé. Le taux de réussite de la réinsertion professionnelle est extrêmement élevé. Ainsi 95% des patients qui exerçaient une activité professionnelle au moment de leur accident sont à nouveau en mesure d'exercer un métier, grâce aux excellents contacts entretenus avec les milieux économiques suisses. L'offre contient également toute une série de cours de formation et de perfectionnement dans diverses branches et également une bourse d'emplois spécialisée. Seule la reconnaissance par l'AI de notre nouveau centre d'appels, mis en place durant l'année



sionnels) et par la fixation effectuée très tôt des tâches, compétences et responsabilités.

Nos collaborateurs

Notre équipe de collaborateurs met en œuvre l'objectif suprême de l'entreprise qui est «un client satisfait grâce à des offres de grande qualité et un suivi à la fois compétent et humain (plein de cordialité).» Nous pouvons compter sur une équipe motivée





des choses en commun. Des cours de formation et de perfectionnement ainsi que la formation des bénévoles font également partie de l'offre. À cela s'ajoute la mise à disposition de trois cars de voyage spécialement agencés. Durant l'année sous revue, nous avons pu mettre en service un nouveau car de voyage adapté selon nos exigences aux



sous revue et destiné à l'évaluation et à la formation, nous pose problème. Cela est difficile à comprendre, d'autant que nous proposons un produit de niche pour personnes handicapées, dans un cadre non protégé et en étroite collaboration avec le BNS Group.

Culture et loisirs: Exploitation d'une propre agence de voyages pour les voyages en groupe ou individuels ainsi qu'arrangements de vacances sur mesure pour les paralyés médullaires. Organisation de différentes manifestations (concerts, excursions, etc.) permettant de se divertir et de vivre



besoins des personnes en fauteuil roulant. Nous possédons ainsi en Suisse le plus grand parc de cars pour handicapés et aussi le plus moderne. La coopération avec notre entreprise partenaire Anton Häfliger SA nous donne entière satisfaction.

Sport suisse en fauteuil

roulant: Ce département s'occupe de toutes les questions techniques et administratives, des examens médicaux à la sélection des sportifs, en passant par la formation et l'attribution de licences. Le Sport en fauteuil roulant s'appuie sur les 27 clubs en fauteuil roulant, grâce à une promotion active de l'exercice phy-

sique et du jeu. Ces derniers sont également le creuset de sportifs ambitieux de différents âges, qui peuvent bénéficier à titre gracieux du service de médecine du sport et des installations du centre de sport en fauteuil roulant de Nottwil. L'Association suisse des paraplégiques est affiliée, en tant que fédération de sport en fauteuil roulant, à Swiss Olympic. Elle est coresponsable du Swiss Paralympic Committee. Contrairement aux fédérations sportives habituelles, l'Association suisse des paraplégiques propose, par l'intermédiaire de son département Sport suisse en fauteuil roulant, 14 disciplines sportives au total, comprenant la relève, le cadre et l'équipe nationale, et organise un championnat national pour les sports d'équipe que sont le basket et le rugby. Toutes les disciplines sportives sont encadrées par des commissions techniques (bénévoles) et dans toutes les disciplines des titres de champions suisses sont attribués. La Suisse, du point de vue sportif, fait partie des éminents pionniers et continue, encore aujourd'hui, à contribuer de manière essentielle au développement du sport.



Centre Construire sans

obstacles: Soutien des maîtres d'ouvrage et des spécialistes par des architectes qualifiés, en matière de conseil, organisation, projet, planification et exécution. L'existence d'habitats où les personnes en fauteuil roulant peuvent se déplacer librement et sans obstacles constitue également une condition primordiale d'une réinsertion aussi facile que possible. Dans ce créneau particulier de l'architecture, ce département comble en Suisse une lacune. Au cours de l'année sous revue, le CSO s'est occupé de la planification et de l'exécution d'environ 270 transformations ou nouvelles constructions.

Administration centrale:

De nombreuses autres prestations de service sont effectuées directement par l'administration centrale. Il s'agit notamment du suivi complet et du conseil des clubs en fauteuil roulant et des sociétaires ainsi que de la prise en charge des prestations de service pour le compte des clubs (gestion des membres et des adresses, expédition, etc.). Les membres peuvent, entre autres, bénéficier d'un rabais de flotte

Dans le domaine du sport de compétition, qui est exclu du contrat de prestations passé avec l'OFAS, nous avons continué, durant l'année sous revue, notre encouragement systématique de performances sportives de qualité en établissant des prescriptions correspondantes.

ainsi que de la publication de feuillets pratiques sur des sujets intéressants. L'activité de relations publiques est complétée par l'édition d'une propre revue associative «Paracontact». Outre la représentation des intérêts, toute la panoplie restante du travail associatif est également réalisée ici. Quiconque a besoin d'aide peut également s'adresser directement, dans chaque région linguistique, à l'un des quatre collaborateurs du service extérieur. Ces derniers sont tous paraplégiques et la barrière des langues n'existe pas.

La sensibilisation de l'opinion publique

L'Association suisse des paraplégiques s'engage en matière de relations publiques. Dans ce cadre, notre revue «Paracontact» constitue un instrument important et sa conception est devenue encore plus dynamique et attrayante, comme l'indiquent les très nombreuses réactions positives. Comme à l'accoutumée, la représentation des intérêts de nos membres a fortement mobilisé tous nos départements pendant l'année sous revue, extrêmement riche en événements, et nous avons défendu notre cause dans le cadre de très nombreuses conférences, exposés, cours, tables rondes, rencontres formelles ou informelles pour la faire connaître à un large public. Nous avons, en outre, commencé les préparatifs pour un site Internet remanié et pour une présence publique plus marquée durant l'année 2005, qui marquera les 25 ans d'existence de l'ASP. Dans cette optique, nous serons présents à la MUBA et nous lancerons le premier congrès international des associations européennes de paraplégiques. Nous nous engageons



également pour une sensibilisation générale à la cause des paraplégés médullaires. C'est pourquoi nous proposons un concept précurseur d'enseignement global sur le thème «École et handicap» qui s'adresse désormais également aux enseignants de langue française. Ce concept baptisé «Paradidact» répond aux besoins essentiels des enseignants et des élèves en vue d'une initiation systématique et variée à partir du cycle d'orientation.

Finances

L'Association suisse des paraplégiques a obtenu de l'Office fédéral des assurances sociales divers mandats de prestations et génère ainsi environ 20% de ses recettes totales. Un autre mandat, très large, lui a été confié par la Fondation suisse pour paraplégiques et, en la matière, nous avons réalisé, voire dépassé les objectifs fixés. L'ensemble de ces mandats représente 75% des recettes de l'ASP. Le quart restant est généré par nos soins, grâce aux autres prestations de service. Nous sommes tributaires de ces mandats pour pouvoir fournir à nos membres une telle quantité et un tel éventail de prestations de service aussi intéressantes et variées. Par conséquent, nous tenons à remercier cordialement tant l'OFAS que la FSP. Nous continuerons à nous engager pleinement au service de nos objectifs.

Nos clubs en fauteuil roulant

Grâce à ces mandats de prestations, nous sommes également en mesure de soutenir efficacement et de façon ciblée nos 27 clubs en fauteuil roulant. Ce que ces clubs réalisent dans les

régions comme activités en faisant preuve de bénévolat et d'idéalisme mérite notre plus grande considération. En tout état de cause, nous nous réjouissons de cette collaboration de tous points de vue agréable et motivante, dans un esprit de partenariat. «Avancer ensemble» est une devise qui s'est avérée très concluante.

Merci

Nous souhaitons dire un grand merci à tous nos membres, aux titulaires de charges dans les clubs, aux partenaires, sponsors, donateurs, supporters et bénévoles qui soutiennent et favorisent notre offre diversifiée. Nous sommes également heureux et reconnaissants de l'excellente collaboration, franche et constructive, avec le comité central, sous la présidence clairvoyante de Daniel Joggi qui représente avec Heinz Frei, notre responsable de la relève sportive, les intérêts de l'ASP auprès du conseil de fondation. «Avancer ensemble» est le leitmotiv choisi pour célébrer, en 2005, les 25 ans de notre association. Pour que cela fonctionne parfaitement, il suffit que tous les activités des acteurs réunis sous le toit de l'Association suisse des paraplégiques s'engrènent les unes dans les autres comme des rouages. Nous nous réjouissons à la perspective d'une telle collaboration dans un esprit de partenariat et nous vous remercions de la confiance témoignée jusqu'ici.

Convivialité cordiale lors de la Fête centrale 2004 à Thoune



Thomas Troger, Dr en droit

Réfléchir, planifier et construire de façon visionnaire



Gabriel Peissard, chef de département

Il y a aujourd'hui des signes manifestes montrant que la génération actuelle entend s'engager de manière accrue pour l'amélioration des rapports humains. La solidarité avec les personnes défavorisées, en particulier avec les personnes âgées ou handicapées, qui partagent avec nous la vie dans ce pays et qui ont besoin de notre aide, de notre soutien, entre dans ce cadre.

Depuis son ouverture, le centre Construire sans obstacles de Muhen fait tout pour favoriser l'assistance à l'égard d'autrui et le soutien des personnes en situation difficile.

Que faut-il faire?

Les exigences minimales suivantes citées ci-dessous doivent être impérativement respectées pour une planification et une construction tournées vers l'avenir:

- Zones piétonnes sans différences de niveau dans les villes et les communes
- Passages piétons sans différences de niveau pour toutes les routes

- Accès sans escaliers et sans seuils à tous les bâtiments et à toutes les installations
- Rampes d'une pente maximale de 6% au lieu d'escaliers
- Assez de places de parc pour handicapés
- Appartements adaptés aux personnes handicapées, y compris installations sanitaires
- Accès pour personnes handicapées dans les bâtiments publics, etc.

Les discussions menées depuis des années, tant au niveau national qu'international, sur la nécessité d'éliminer les obstacles



techniques ou architectoniques doivent enfin se traduire dans la pratique. Le centre Construire sans obstacles de Muhen, mais aussi les architectes, les professionnels de la construction et les maîtres d'ouvrage sont invités à y apporter leur contribution.

Rétrospective de l'année

Comme les années passées, l'année 2004 nous restera en mémoire comme une année de mise à l'épreuve. Dans le cadre du Triple accord de l'aide associant la Fondation suisse pour paraplégiques de Bâle, l'Association suisse des paraplégiques et le Centre suisse de paraplégiques de Nottwil, le centre Construire sans obstacles de Muhen a fourni les prestations suivantes:

- 233 projets (planification et exécution) ont été traités, dans toute la Suisse. Ces mandats nous ont été confiés par le Centre suisse de paraplé-

giques de Nottwil, le Centre de paraplégiques de Zurich (Balgrist), la SUVA à Sion, la FSCMA, amis aussi par des paraplégiques et tétraplégiques ayant déjà regagné leur domicile

- 380 conseils de courte durée, par écrit ou par téléphone
- 30 évaluations de plans d'architectes externes, de maîtres d'ouvrage et de professionnels du bâtiment ont été réalisées sous forme d'expertises
- 43 demandes de soutien financier à l'adresse de la Fondation suisse pour paraplégiques de Bâle, en vue de rénovations ou de constructions neuves n'ayant pas été traitées par le service de conseils sociaux du Centre suisse de paraplégiques de Nottwil
- Maintenance des immeubles accessibles en fauteuil roulant de la Fondation suisse pour paraplégiques de Bâle
- Expertise des legs immobiliers faits à la Fondation suisse

pour paraplégiques de Bâle (examen de la substance de la construction, établissement d'estimations de la valeur vénale, le cas échéant, vente des immeubles, etc.)

- Opérations de relations publiques

- Envoi de documentations

À l'avenir également, cette somme de travail pour les conseils, la planification et l'exécution dans les délais requis et à la qualité et aux coûts voulus, ne pourra être accomplie avec l'équipe existante que grâce à son grand engagement.

Perspectives Guide pour la planification et la construction

Le manuel du centre Construire sans obstacles de Muhen constitue un bon mode d'emploi pour tous ceux qui s'occupent de planification et de construction pour handicapés. Ce manuel comprend des directives pour une conception minimale ou optimale répondant aux besoins des personnes handicapées ou âgées. À l'aide de photographies et d'esquisses, les solutions possibles sont présentées et le texte explique à quoi il faut faire tout spécialement attention lors de la planification et de l'exécution. Il s'agit souvent de détails presque imperceptibles pour les non-handicapés qui rendent impossible l'accès ou l'utilisation d'une installation.



Étape importante

Ce manuel paraîtra au printemps 2005, dans un premier temps en langue allemande. Il s'adresse à tous ceux qui s'occupent de constructions, d'accès et d'installations accessibles aux personnes handicapées.

Poursuivre nos objectifs

Nous sommes convaincus que nous continuerons à remplir notre mission au service de nos prochains en fauteuil roulant avec compétence et dans les délais requis, sachant que nous pouvons compter sur le soutien de l'Association suisse des paraplégiques de Nottwil, de la Fondation suisse pour paraplégiques de Bâle, de l'ergothérapie et des conseils sociaux du Centre suisse de paraplégiques de Nottwil.

Nous sommes là pour vous. Vous nous trouverez à l'adresse suivante:

Association suisse des paraplégiques
Centre Construire sans obstacles
Tél. 062 737 40 00
Fax 062 737 40 10
Suhrgasse 20, 5037 Muhen
Internet www.paranet.ch/asp_cso.asp@paranet.ch

Gabriel Peissard

Nous sommes à votre entière disposition



Urs Styger,
chef de
département

Avons-nous réussi, en 2004, à rendre possible quelque chose d'impossible? Je ne sais pas – et pourtant nous nous y efforçons. Notre objectif reste toujours d'organiser ce que vous, nos clients, attendez de nous. Faites-nous connaître vos désirs, car ce n'est qu'ainsi que nous pourrons atteindre notre but.

L'équipe Culture et loisirs

En 2004, nous avons pu travailler avec la même équipe que celle que nous avions à fin 2003.

Seule Maya Donis, la stagiaire qui était pour un an parmi nous, est retournée dans son école. Elle a été remplacée par Claudia Zraggen. C'est la troisième fois déjà que nous avons engagé une stagiaire de l'école de tourisme.

C'est une bonne formule, même si à la fin nous avons presque un peu de mal à laisser retourner ces stagiaires à l'école. Notre équipe a continué à se développer. Nous avons appris à mieux nous connaître et nous apprécier. C'est un aspect extrêmement important, tant pour la communication interne qu'externe. Gabi Bucher se révèle toujours plus comme une organisatrice parfaite pour toutes les manifestations et

tous les cours. Nicole Rosset a eu quelques «révélation», comme moi d'ailleurs, au sujet par exemple des trajets pour les voyages en car. Nous en avons tenu compte lors de l'élaboration des nouvelles destinations. Le catalogue de voyages de cette année connaît un grand succès si j'en juge par les premières réactions de nos clients.

Voyages

L'évaluation de notre questionnaire nous a permis de constater que la satisfaction de nos clients est de 83% pour les semaines de soulagement pour tétraplégiques. Il est apparu que pour certains voyages, les personnes soignantes bénévoles se montraient plus critiques que les participants. Pour les voyages en groupe, le degré de satisfaction



des clients est de 90% et pour les manifestations de 94%, ce qui est très élevé. Ces bons résultats nous confortent dans notre recherche de l'amélioration de la qualité et nous remercions tous ceux qui ont répondu au questionnaire et qui ont été et seront également d'accord, à l'avenir, de nous faire part de leurs réactions. Sur les 12 semaines de soulagement pour tétraplégiques, 10 ont pu avoir lieu. Nous avons dû annuler Vienne et, à notre grand étonnement, également le Barcarès. Pour les voyages en groupe, il nous a fallu annuler trois des 14 voyages programmés. Nous avons fortement été sollicités par les préparatifs du voyage des supporters à Athènes. Concernant les courts séjours, nous avons dû annuler quatre voyages sur les cinq prévus..

Manifestations

Fin janvier s'est tenue pour la huitième fois la rencontre d'hiver d'Egerkingen. Après une pause d'un an, ce rassemblement a de nouveau été organisé, à la plus grande joie de nombreux clients de longue date. Les nouveaux venus ont très vite compris pour-



son concert et une cinquantaine de personnes en fauteuil roulant faisaient partie du public. Les autres spectacles musicaux étaient, eux aussi, de grande qualité, mais pour certains peu fréquentés. La conférence avec diapositives d'Andreas Pröve sur la Jordanie et la Syrie mérite d'être relevée. Le cours de cuisine, celui sur les grillades ainsi que celui d'œnologie ont malheureusement dû être annulés, alors même que ces cours avaient été justement réclamés à la Rollivi-

quoï cette manifestation était si prisée. Loto, apéritif, dîner de gala aux mets exquis, musique et danse, échanges et le dimanche, brunch sur fond de jazz. Ce fut un démarrage très motivant pour l'année qui débutait. Un autre temps fort fut le concert de Peter Reber. Il a fait salle comble pour



sion 2003. La traditionnelle rencontre photographique, avec présentation de notre nouveau catalogue de voyage, a constitué le dernier événement de l'année 2004.

Expositions

Fin mars, nous étions présents à la Rollivision qui est devenue, à présent, la plus importante de nos expositions. Nous y sommes à disposition de nos clients que nous pouvons ainsi apprendre à

connaître. Nous avons pu y présenter la nouvelle voiture de plage, souhaitée depuis des années. Jack Hautle l'a conçue de manière à ce qu'elle réponde aux hautes exigences des personnes en fauteuil roulant.

Cours

Afin d'avoir suffisamment de bénévoles pour nos voyages, nous avons de nouveau proposé les cours pour soignants bénévoles et pour responsables de



groupe qui font partie intégrante de notre programme annuel. Pour la seconde fois, nous avons organisé un échange d'expériences pour les personnes soignantes bénévoles. Une fois de plus, il est apparu combien cet échange était important. Nous avons beaucoup appris les uns des autres. Le cours d'approfondissement a été fréquenté par quelques nouvelles personnes soignantes, mais aussi par beaucoup de bénévoles qui nous sont fidèles depuis des années. Ce cours de perfectionnement a reçu un large écho et continuera à être proposé. Plusieurs cours Paradidact ont été organisés avec, pour la première fois, un cours en français. Le cours de massage, donné dans les locaux de Sirmed à Sursee, était également intéressant.

Projets

En 2004, nous avons organisé des cours destinés aux femmes. C'est un premier pas dans la bonne direction. Nous continuons à prévoir des cours pour femmes et nous espérons avoir opéré un bon choix pour 2005. La participation à la MUBA est également prévue, ainsi qu'un congrès européen des associations de paraplégiques. Un autre projet en préparation est la première rencontre Swiss-Trac de Suisse, en août 2005.

Quelle sera la suite?

Nous approfondirons la collaboration et le contact avec les différents clubs. Il nous semble, en effet, important que nous profitions les uns des autres. De plus, nous souhaitons mieux apprendre à connaître les différents clients et leurs besoins. C'est pourquoi nous nous rencontrerons une fois ensemble et une fois dans les régions. J'adresse à tous mes remerciements pour le travail accompli et la serviabilité témoignée. Nous sommes heureux d'atteindre ensemble nos objectifs. Mettez-nous à l'épreuve!

Urs Styger



Mutation

des tâches dans les clubs

Michael Weissberg,
Dr en droit,
chef de
département



Au cours de l'année passée, deux séances de ressort ont été à nouveau tenues avec les responsables du ressort social et juridique des clubs en fauteuil roulant. Pour une fois, il n'y eut pas que des questions juridiques au cœur du débat. Les membres du ressort ont réfléchi, dans le cadre d'une discussion de principe, aux tâches qu'ils pouvaient assumer en tant que responsables de ressort dans leur club respectif ainsi qu'au rythme et au contenu que devraient avoir à l'avenir les séances du ressort.

Il est apparu que les différents responsables de ressort interprétaient leurs tâches de manière très variable. Cet état de choses n'est toutefois pas surprenant, sachant que chaque responsable de ressort provient d'un horizon professionnel différent. Seule une minorité de responsables de ressort dispose d'une formation juridique. Les non-juristes considèrent donc que leur attribution première est d'adresser à l'Institut de conseils sociaux et juridiques les membres de leur club qui se voient confrontés à des problèmes juridiques, ce qui constitue certainement la bonne dé-

marche. Seuls les responsables de ressort qui sont juristes conseillent eux-mêmes leurs membres, du moins en partie, tout en indiquant que seule une pratique régulière du domaine du droit des assurances sociales permet de disposer des bases nécessaires pour une assistance plus poussée. C'est pourquoi, eux aussi, transmettent les affaires de leurs membres à l'Institut de conseils sociaux et juridiques. Le fait que, par conséquent, les responsables de ressort n'exercent guère d'activité de conseil juridique et qu'ils sont engagés professionnellement par

ailleurs explique le souhait de voir le nombre des séances de ressort passer à une séance par an. Le maintien de telles séances de ressort est toutefois approuvé de tous côtés, si bien que dorénavant une seule séance de ressort sera tenue par an.



Dans le domaine des conseils juridiques, les prestations de l'Institut de conseils sociaux et juridiques continuent à être fortement sollicitées, ce qu'il faut interpréter comme un signe de confiance.

La révision de l'assurance-invalidité a été mise en œuvre en 2004. Celle-ci a apporté une garantie financière aux membres qui ne disposent que de la protection de l'assurance-invalidité en raison de l'augmentation des montants de l'allocation pour

impotent. La mise en œuvre de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) a eu des incidences accrues. Un aspect qui doit être considéré comme négatif est la procédure d'opposition, désormais également obligatoire dans l'assurance-invalidité. En effet, l'AI ne modifie pour ainsi dire jamais ses décisions dans le cadre de cette procédure, mais la procédure s'allonge de la durée de la procédure d'opposition. L'aspect positif qu'il convient de relever est que la nouvelle loi améliore substantiellement les droits procéduraux des assurés, notamment le droit de participation en matière de choix des experts médicaux, etc.

Michael Weissberg, Dr en droit



Une équipe motivée



Ruedi Spitzli,
chef de
département

Outre la grande importance générale du sport au niveau social et sociétal, sa portée est encore plus importante pour les personnes en fauteuil roulant. La mobilité, l'endurance et la force acquises par le sport facilitent le transfert et les activités de tous les jours. Le sport s'avère un garant essentiel de la mobilité, de l'autonomie et de l'intégration.

Afin de pouvoir pratiquer le sport, il est nécessaire d'avoir des institutions telles que l'Association suisse des paraplégiques et la Fondation suisse pour paraplégiques qui mettent à disposition des moyens financiers. Mais celles-ci ont, à leur tour, besoin de la notoriété du sport en fauteuil roulant en Suisse pour mobiliser des fonds dans notre économie libérale. Le plus simple pour augmenter notre impact dans l'opinion publique et dans les médias est d'obtenir d'excellents résultats lors de compétitions internationales. Avec la révision des règlements sportifs comme objectif majeur du Sport suisse en fauteuil roulant (SSFR), nous avons jeté les bases pour soutenir et promouvoir de façon



ciblée le sport de pointe et de compétition dans nos disciplines sportives essentielles, ceci afin de pouvoir nous maintenir au sommet mondial et attirer, par nos excellents résultats, l'attention du large public sur le sport en fauteuil roulant. Quand les

contributions financières sont limitées et que des mesures claires sont prises pour utiliser le plus efficacement ces moyens de manière ciblée, il y a toujours de prétendus perdants. Nous en sommes conscients, mais malheureusement nous ne pouvons l'éviter. Avec l'extension parallèle du domaine animation et sport de masse, nous sommes convaincus d'avoir posé les jalons pour favoriser une large assise sportive complète ainsi qu'un sport de pointe plein de détermination.

L'évolution constante du sport constitue un défi non seulement pour les athlètes, mais aussi pour

les fonctionnaires responsables. Le remaniement de l'offre de formation et de sa documentation est en cours et prendra fin en 2005. Mais pour maintenir une offre sportive diversifiée, il faut également de nombreux bénévoles. Sans ce bénévolat, le sport en fauteuil roulant ne peut exister. Nous devons donc nous préoccuper, dans tous les domaines, de trouver pour nos disciplines sportives les bénévoles les mieux qualifiés. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons, à l'avenir également, garantir dans les clubs un entraînement équilibré et les meilleures performances.

43 manifestations sportives qui n'étaient organisées ni par le Sport suisse en fauteuil roulant, ni par une commission technique du SSFR ou par un club en fauteuil roulant ont eu lieu en 2004. Il est heureux de voir que ce chiffre ne cesse d'augmenter, ce qui nous permet de constater que nos efforts pour une intégration correspondante de notre sport à une large échelle commencent lentement à porter ses fruits. La vision initiale de «Ensemble et non côte à côte» de





vient réalité. Toutes ces manifestations prouvent avec force que l'exploitation optimale des synergies crée des deux côtés (pour les valides et pour les personnes en fauteuil roulant) une situation où tout le monde y gagne.

Comme déjà mentionnée, il est judicieux d'utiliser les synergies et de collaborer, chaque fois que cela est utile, avec des organisations de valides. Mais nous ne devons pas oublier pour autant que les pures «manifestations de sport en fauteuil roulant» ont aussi leur raison d'être. Si elles étaient supprimées, le danger serait grand de voir lentement disparaître les disciplines sportives rassemblant des athlètes avec un handicap plus élevé. Entre intégration et manifestation spécifique, il faut toujours peser le pour et le contre afin de répondre à la diversité de nos handicaps. Même à l'avenir, il y aura besoin de manifestations pure-

ment en fauteuil roulant, afin de garantir que toutes les classes de handicap se voient proposer des compétitions appropriées. Le Sport suisse en fauteuil roulant s'efforce de maintenir un programme de compétition équilibré pour les sportifs en fauteuil roulant d'un niveau de paralysie élevé.

Animation/sport de masse

Ce domaine continue à jouir d'une grande popularité. Le canoë s'est établi cette année. La nouvelle offre «Fun for Wheelies» a comblé un vide entre les



manifestations proposées aux divers groupes d'âge ainsi qu'entre le sport et la culture. Avec la Snow League, le ski s'est vu doté d'un système de classification qui accroîtra le niveau et la qualité des futurs cours de monoski-bob. La Suisse romande enregistre depuis un certain temps déjà d'un recul de participants dans le sport de masse. En collaboration avec quelques clubs, un projet a été lancé visant à juguler cette tendance en proposant des cours d'initiation ciblés.

Formation

L'intérêt soutenu pour le module de base ne s'est pas démenti. La formation d'entraîneur 2002/

2004 a pu être clôturée. Il a fallu à nouveau annuler malheureusement le cours de perfectionnement pour entraîneur en raison du manque de participants. Afin de continuer à faire progresser la qualité de la formation, un pool de formation a été créé qui regroupe les experts de la formation en une instance consultative dans le but d'améliorer sans cesse la formation.

Espoirs

2004 a marqué un tournant décisif dans la promotion de la relève. Les résultats d'Athènes et le titre de «newcomer de l'année» décerné à Marcel Hug lors des Sports Awards de Swiss Olympic représentent pour le Sport suisse en fauteuil roulant une étape supplémentaire importante. Le projet «Future Rolli» a pu, pour la première fois, accueillir un skieur, ce qui constitue une étape importante dans la promotion de la relève des sports d'hiver. «Future Rolli Athènes 2004» a pris fin. Nous pouvons en tirer un bilan positif venant confirmer que notre promotion de la relève fonctionne. Le SSFR continuera, à l'avenir également, à privilégier la qualité plutôt que la quantité.





Sport de compétition

Les Jeux paralympique d'Athènes ont constitué l'apogée absolu de l'année. Les attentes étaient grandes, sans être pour autant euphoriques. On savait, en effet, que les athlètes connus seraient fortement sollicités sans pouvoir espérer véritablement que les jeunes prennent déjà la relève. C'est avec d'autant plus de joie que nous constatons qu'ils l'ont fait. Ce mélange des âges a stimulé tout le monde, avec au final des courses et des compétitions fantastiques. Les 16 médailles remportées par l'ensemble de l'équipe du SPC et les 13 médailles du SSFR ont permis aux athlètes en fauteuil roulant de renforcer encore leur position de tête dans le sport en fauteuil roulant et pour handicapés en Suisse. Le premier camp d'entraînement sportif interdiscipli-

naire à Tenero, pendant la phase préparatoire des Jeux, a certainement contribué aux succès remportés par toute l'équipe du SPC.

La commission technique de basket a organisé avec succès, sous la houlette de Peter Seeburger, le championnat d'Europe B à Uster. Avec sa 5e place, l'équipe suisse a rempli son objectif qui était d'éviter la relégation. Le championnat du Monde de curling a été accueilli de nouveau à Sursee. La Suisse a conquis le titre de vice-champion du monde en terminant à la 2e place. Les handbikeurs ont connu en 2004 une nouvelle envolée, légèrement freinée toutefois par l'annulation du championnat suisse sur route, faute de participants. À Athènes, les bikeurs ont à nouveau suscité un vif intérêt en remportant trois médailles.

L'athlétisme a connu le plus important changement de génération de l'histoire du sport suisse en fauteuil roulant. Les nouvelles forces vives et talents de ces dernières années ont définitivement pris le pouvoir. L'équipe de rugby continue à travailler à son objectif ambitieux de recoller aux huit meilleures équipes du monde. En tir, comme dans de nombreuses disciplines sportives, le niveau s'est brusquement amélioré, comme notre équipe a pu le constater lors d'événements importants. Avec August Wyss, un de nos athlètes est toutefois parvenu à rivaliser avec les meilleurs, comme l'ont montré ses très bons résultats à Athènes. Médaille d'argent en Coupe du monde par équipes et médaille de bronze aux Jeux paralympiques, le tennis en fauteuil roulant n'avait jamais enregistré de

si bons résultats. Les dames ont montré qu'en tennis en fauteuil roulant la Suisse travaille avec constance et ténacité. Le noyau dur du tennis de table a montré, cette année aussi, de solides performances, laissant malheureusement échapper de peu une médaille à Athènes. Nous espérons que cette discipline connaîtra un regain en raison du CM à Montreux, en 2006. La Suisse, en ski nautique, est une puissance mondiale, avec une petite équipe qui a dominé le championnat d'Europe.

Pour finir, il reste à remercier cordialement tous ceux qui, sous une forme ou une autre, ont contribué à réaliser avec succès et compétence les objectifs du Sport suisse en fauteuil roulant.

Ruedi Spitzli

Ouverture vers l'extérieur

Karl
Emmenegger,
chef de
département



Pour pouvoir pratiquer aujourd'hui avec succès la réinsertion professionnelle dans un marché du travail toujours plus difficile, il faut une infrastructure diversifiée et onéreuse, ce qui suppose à son tour d'avoir un certain nombre de clients pour pouvoir financièrement survivre. Afin de pouvoir continuer à offrir nos prestations au top niveau, nous ouvrirons à l'avenir notre département également aux clients externes.

Notre action:

1) Niveau stratégique

- Élargissement des concepts pour les bilans externes
- Formation d'agent de centre d'appels
- Trouver d'autres répondants des coûts en pratiquant la gestion des cas («cas management»)

2) Niveau opérationnel

- Chiffres du tableau de bord équilibré (BSC)
- Budget
- Statistique
- Enquête auprès des patients
- Gestion de la qualité (QMS)

Le niveau stratégique de l'IOP

Le nouvel axe d'orientation de l'IOP, qui permet également de pratiquer des bilans professionnels de clients externes, progresse. Sur la base des concepts élaborés, nous pouvons aujourd'hui proposer des bilans allant de 2 semaines à 6 mois, dans différentes filières professionnelles. Malheureusement, nous sommes toujours dans l'attente de l'approbation de l'AI. Il semble toutefois que certains répondants des coûts (assurances) souhaitent négocier avec nous des contrats correspondants de gestion des cas. En ce qui concerne les éventuels ré-

pondants des coûts, il s'agit de diverses institutions qui nous ont déjà fait des propositions lucratives et qui sont très intéressées à une collaboration. Il semblerait donc possible de pouvoir atteindre l'objectif principal de l'IOP qui est de réaliser en 2005 une meilleure couverture des coûts pour les prestations proposées. Nous mettrons tout en œuvre pour réaliser les objectifs prévus par la réorientation de l'IOP.

Par ailleurs, nous avons lancé la formation d'agent de centre d'appels. Le concept montre déjà qu'elle peut devenir un succès. Les trois clients ayant débuté leur formation en juillet 2004 y ont participé avec enthousiasme. À cela s'ajoute que nous disposions déjà de places de travail

correspondantes. Malheureusement, il faut relever qu'un seul a réussi la formation. Pour les deux autres, la charge physique était trop importante pour leur permettre de respecter les horaires de travail prévus. Néanmoins, l'un entend poursuivre sa formation après guérison de l'escarre dont il souffre et l'autre bénéficiera d'une place de travail à domicile dans le domaine de l'Internet.

En ce qui concerne les groupes de métiers choisis, la répartition des prestations fournies est la suivante, selon la statistique des patients en rééducation initiale possédant une décision de l'AI (51 bilans d'évaluation, sans changement par rapport à 2003, voir tableau ci-dessous):



1	Collaborateur spécialisé dans le secteur professionnel d'origine	6	12.5 %
2	Prestations de service, multimédia, télécommunication	3	6.3 %
3	Employé de commerce ou de bureau	12	25.0 %
4	Examen professionnel supérieur	4	8.3 %
5	Formation universitaire	3	6.3 %
6	Dessinateur technique CAO	5	10.4 %
7	Préparation du travail, technico-commercial	3	6.3 %
8	Artisanat et métiers manuels	3	6.3 %
9	Travailleur indépendant	4	8.3 %
10	Homme/femme au foyer	0	0 %
11	En phase d'évaluation ou solutions intermédiaires	5	10.4 %

Le niveau opérationnel de l'IOP

Cette année aussi, nous sommes parvenus, en dépit de conditions très difficiles sur le marché du travail, à trouver pour chaque paralysé médullaire récemment blessé une solution au sortir de la rééducation initiale. Cela n'a été possible que grâce à notre service de placement, entre-temps hautement professionnalisé, qui gère, outre la bourse aux emplois, également un très large pool d'employeurs. Notre système avec les trois échelons bien connus (édification, évaluation, réalisation) continue également à

faire ses preuves. Nos enseignants spécialisés élaborent un programme de formation individuel dans le cadre d'un contrat passé avec le patient afin d'obtenir les résultats souhaités.

Les prestations fournies dans les différents domaines se répartissent comme suit:

Orientation professionnelle

Durant l'année sous revue, beaucoup plus d'heures de conseil ont été prodiguées à nos patients internes et externes. Il faut constater que les conseils externes continuent d'augmenter. Le



nombre d'heures en augmentation n'est pas le seul indice de la grande popularité enregistrée globalement par les prestations de service de l'orientation professionnelle.

Enseignants spécialisés

Par rapport à l'année passée, le domaine des évaluations et des formations accuse un recul massif des journées d'évaluation imputables qui avoisine 18%. Les

autres journées d'évaluation, non imputables, ont en revanche augmenté de 10%. Par conséquent, l'objectif annuel fixé visant des prestations générées par nous-mêmes n'a pas pu être atteint.

Service de placement

Grâce au service de placement, structuré et géré avec professionnalisme, nous disposons d'un instrument qui est plus important que jamais pour la réinsertion des personnes handicapées. Cette année, 306 heures de conseil ont été fournies directement aux patients et 422 autres aux employeurs impliqués. Cette année aussi, les réactions recueillies lors des enquêtes réalisées auprès des patients internes et externes ont pratiquement toutes été positives. Le mérite en revient aussi très certainement au personnel de l'IOP dont la formation est toujours tenue à jour et aussi à l'infrastructure correspondante qui est à disposition. Mais il y a encore beaucoup à faire, même pour l'année prochaine. Nous nous y emploierons, avec confiance.

Karl Emmenegger



**Schweizer
Paraplegiker
Vereinigung**

**Association
suisse des
paraplégiques**

**Associazione
svizzera dei
paraplegici**

**Swiss
Paraplegics
Association**

**Membres
du comité central**

Président central

Daniel Joggi, Dr. ès sc. tech.
Chemin du Jura, 1270 Trélex
Téléphone 022 369 19 27

Vice-président

Thomas Schneider
Schmiedeweg 3
8918 Untertunkhofen
Téléphone 056 634 14 27

Asseseurs

Monika Rickenbach
Rodelstrasse 34
8266 Steckborn
Téléphone 052 761 34 08

Marie-Thérèse Fischer-Bise
1611 Le Crêt-près-Semsaies
Téléphone 026 918 58 78

Dr méd. Hans Georg Koch
Breiten
6022 Grosswangen
Téléphone 041 980 37 80

Christian Betl
Huebstrasse 18, 9402 Mörschwil
Téléphone 071 860 01 09

**Service extérieur
Suisse alémanique**

Erwin Zemp

Téléphone 041 939 54 04
Fax 041 939 54 09
E-mail asp@paranet.ch

Suisse romande

Gérald Mantel (FR/GE/JU/BE)

Téléphone 026 401 09 96
Fax 026 401 09 95
E-mail ser.asp@bluewin.ch

Régis Dessimoz (VS/VD/NE)

Téléphone 027 346 07 03
E-mail redess@netplus.ch

Suisse italienne

Giampietro Bergomi

Téléphone 091 682 10 20
Fax 091 682 10 20
E-mail set.asp@bluewin.ch

Administration

Kantonsstrasse 40, 6207 Nottwil
Téléphone 041 939 54 00
Fax 041 939 54 09
E-mail asp@paranet.ch
Internet www.paranet.ch/asp

www.paranet.ch/asp

Informez-vous sur nos manifestations actuelles...